



VILLE DE LOUVIGNÉ DU DÉSERT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le

ID : 035-213501620-20260611-2026_07_061-DE

REUNION DU 11 JUIN 2026

République Française
Département d'Ille et Vilaine

Nombre de Conseillers : en exercice 23

présents : 21

votants : 23

représentés : 2

Date de convocation : 4 juin 2026.

L'an deux mil vingt-six, le 11 juin à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Arnaud LECHEVALIER, Maire.

Etaient présents : M. LECHEVALIER Arnaud ; Mme NOËL Marie-Laure ; M. MOREL Sylvain ; Mme GUILLOUX Christèle ; M. FADIER Thierry ; Mme KERGOAT Morgane ; M. GUERIN Jean-Pierre ; M. LEBANSAIS Rémy ; Mme BODIN Marie-Eve ; M. CHAUVEL Benoît ; Mme GUILLOUX Patricia ; Mme AUSSANT Angélique ; Mme LECHEVALIER Nathalie ; M. ROUSSEL Frédéric ; Mme BADICHE MANCEL Karine ; M. GUERIN Fabrice ; Mme BONTEMPS Anne-Claire ; M. DELAMARE Fabien ; M. PREAUX Damien ; Mme NICOLAS Aline ; M. LEYET Léo.

Absent :

Absents excusés : Mme BRUMANT Magali ; M. RAULT Pierre-Antoine ;

Pouvoirs : Mme BRUMANT Magali donne pouvoir à Mme BONTEMPS Anne-Claire ;

M. RAULT Pierre-Antoine donne pouvoir à M. MOREL Sylvain ;

Secrétaire de séance : Mme AUSSANT Angélique.

2026-07-061 - PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AUX PRESTATIONS DU THEATRE DES FLAMBARDS DANS LE CADRE DE LA JOURNEE D'HOMMAGE A LA RESISTANCE

RAPPORTEUR : C. GUILLOUX

EXPOSE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le devis n° 20260520 du Théâtre des Flambards en date du 20 mai 2026 ;

Madame la Maire adjointe rappelle à l'assemblée que les communes de Louvigné-du-Désert, Fougères et Maen Roch ont conclu un accord partenarial afin d'organiser, chacune à leur tour, une journée d'hommage à la Résistance dans le Pays de Fougères. Après Fougères en 2024 et Maen Roch en 2025, c'est Louvigné-du-Désert qui accueille cet hommage en 2026.

Dans ce cadre, le Théâtre des Flambards a été sollicité pour assurer deux représentations du spectacle « Une détresse d'exilée » le mardi 26 mai 2026 à l'espace Jovence : une séance à 14h00 à destination des scolaires et une séance à 20h00 tout public. Ces représentations s'inscrivent pleinement dans la démarche mémorielle portée par les trois communes.

Le montant total de la prestation, incluant les frais de déplacement, s'élève à **650 € TTC**.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le

ID : 035-213501620-20260611-2026_07_061-DE

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le paiement de la prestation du Théâtre des Flambards pour un montant de 650 € TTC et d'inscrire les crédits correspondants au budget communal.

DECISION

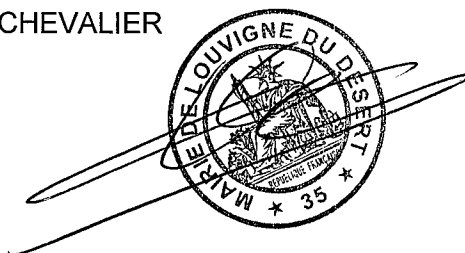
Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré, le 11 juin 2026

Pour extrait conforme

Le Maire

A. LECHEVALIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.